

Fe N° 30070/084/CMV/acte /2021/045

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE MVENGUE

SECRETARIAT GENERAL

BUREAU DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work - Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN SUBDIVISION

MVENGUE COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

BUREAU OF TENDERS

Decision N° 008

/D/DO/CM/SG/BM/2021 du

10 3 MAI 2021

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert (AONO)

N° 006/AONO/C.MVENGUE/CIPM/2021 du 17/03/2021/2021 .

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES A POMPAGE SOLAIRE A ATING ETOM (LOT 1), ET NKOLMENDING VERS ECOLE (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MVENGUE

Officier du mérite camerounais,

Vu la Constitution ;

l'ordonnance n°59/81 du 12 Décembre 1959 instituant la Commune Rurale de Mvengue ;

la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

la loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

le décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

le décret n°2010/35/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

le décret n°2013/160 du 15 mai 2013 portant règlement général de la comptabilité publique ;

le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

le décret n°201/076 du 08 Mars 2012 modifiant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés ;

le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur NOUHOU BELLO aux fonctions de Préfet du Département de l'Océan ;

le décret n°2013/7987/PM du 13 septembre 2013 portant création, organisation et fonctionnement des comités locaux de suivi de l'Exécution Physico-Financière de l'Investissement Public ;

le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret 2018/190 du 02 mars 2018 ;

l'arrêté n° 0000091/A/MINDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur AMBASSA Théodore, Maire de la Commune de Mvengue et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 .

l'arrêté n° 00204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

la décision municipale n°001/DM/RS/CM/SG/2021 du 10 février 2021 portant constatation de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Mvengue ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert (AONO) N°006/AONO/C-MVENGUE/CIPM/2021 du 17/03/2021 pour les travaux de construction de deux (02) forages a pompage solaire a Ating Etom (lot 1), et Nkolmending vers école (lot 2) dans l'arrondissement de Mvengue,

Département de l'Océan, Région du Sud (en procédure d'urgence)

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de passation des Marchés du 30 Avril 2021

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée, est attributaire de l'Appel d'Offres susvisé:

ENTREPRISE	MONTANT TTC	DELAIS
ETS LA CHUTE DES EAUX	<u>LOT 1 : 17 021 103 FCFA</u>	<u>04 MOIS</u>
Tel : 676 96 33 88/697 61 97 88	<u>LOT 2 : 16 517 821 FCFA</u>	

Article 2 : Le Directeur Général de cette Entreprise est invité à se présenter à la Mairie de Mvengue pour l'établissement des projets de marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Mvengue, le

03 MAI 2021

L'Autorité Contractante

Copie:

-Préfet/Océan
ARMP/SUD
MINTP/Océan
MINMAP/Océan
MINDEVEL/Océan
Chrono/Archives



Theodore Ambassa